



Challenge 300m

Société de tir « La Campagne »

(services de table)

Règlement

- Participants :** Ce tir est ouvert aux membres de « La Campagne ».
- Stands :** Places de tir désignées dans le calendrier de la FJT et stand de « La Campagne » dans les heures d'ouverture fixées.
- Dates :** Tirs à effectuer les jours, et dans les délais, donnés par les directives relatives aux concours selon calendrier officiel établi par les associations ou sociétés, y compris les dates fixées des préalables.
- Les tirs requis :** **ATA, TO, TFC, concours individuel (total 4)**
- Armes :** Selon les règlements
- Position :** Celles prescrites par le règlement
- Financement :** Paiement par le tireur et encaissement des passes avant le tir.
- Contrôle :** Le tir s'effectue sous contrôle d'un moniteur. Les feuilles de stand seront signées par le contrôleur (secrétaire).
- Armes standard :** Déduction 3 points par tir (ATA ou concours individuel).
- Classement :** A l'addition des 4 tirs (après déduction des points à la « Standard »).
- En cas d'égalité, il sera tenu compte de l'âge ; les juniors ayant le pas sur les V et les SV.
- Distribution des services :** A l'assemblée générale.

Fait à Porrentruy le 06 mars 2002

Le comité